

Alençon, le 14 mai 2024

Affaire suivie par Romain Bonneric

mail : romain.bonneric@ars.sante.fr

tél : 07 61 16 19 41

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE VAL-AU-PERCHE
MAIRIE

61260 VAL-AU-PERCHE

PSV - Type d'eau T1 **Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers en Mairie**

Ces analyses sont consultables sur <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE

Prélèvement 00143359
Unité de gestion 0221 SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE
Installation TTP 000598 STATION PECHERIE
Point de surveillance P 0000000628 SORTIE STATION PECHERIE
Localisation exacte ROBINET EXTERIEUR EAU TRAITÉE
Commune VAL-AU-PERCHE

Prélevé le : jeudi 02 mai 2024 à 09h17

par : LAURENT HUE

Type visite : P2

Mesures de terrain

Résultats

Limite de qualité

Référence de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE

6102

Type d'analyse : METC1

Code SISE de l'analyse : 00150759

Référence laboratoire : O.2024.7923-3-1

Résultats

Limite de qualité

référence de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE

	Résultats	Limite de qualité	référence de qualité
		inférieure	supérieure
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L		0,10
Chlorothalonil R417888	0,034 µg/L		0,10
Terbutylazine métabolite LM6	<0,020 µg/L		0,10

MÉTABOLITES PERTINENTS

	Résultats	Limite de qualité	référence de qualité
		inférieure	supérieure
Chlorothalonil R471811	0,500 µg/L		0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00143359)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le "chlorothalonil R471811". La concentration mesurée dans le cadre du contrôle renforcé est inférieure à la valeur sanitaire transitoire définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire
Romain BONNERIC